



MUNICIPALES 2014

Quelques citations des candidats recueillies par l'Automobile Club Association

PLACE DE LA VOITURE EN VILLE-CIRCULATION

« Je considère que la voiture est un instrument de liberté individuel qui restera encore indispensable dans certaines situations. Mon objectif n'est pas de « supprimer la voiture » mais simplement d'en réduire son usage excessif. » *Lise Daleux (Lille)*

« La voiture individuelle demeure, et de loin, le premier mode de transport à Rennes et dans son agglomération. On ne peut bâtir une politique de transport réaliste sans tenir compte de cet état de fait » *Bruno Chavanat (Rennes)*

« Considérer que le développement des modes de transports doux passe par la chasse à la voiture est une erreur. » *Fabienne Keller (Strasbourg)*

« Le no-auto n'est pas la voix envisageable. (...) Chaque mode de transport doit trouver sa place dans cette mobilité urbaine (...). *Jacques Groperrin (Besançon)*

« (...)le but (...) est d'apaiser ce combat "anti-bagnole" stérile et d'arrière-garde en proposant une vision intelligente et partagée de la place de la voiture en ville. » *Jean-René Lecerf (Lille)*

« Il ne faut donc pas opposer les modes de déplacements entre eux mais bien les combiner au mieux.... Il nous faut à la fois offrir aux habitants et salariés des solutions de stationnement, et en même temps inciter celles et ceux qui le peuvent à se reporter sur la marche, le vélo, les transports collectifs, l'autopartage ou le covoiturage. » *Gérard Collomb (Lyon)*

« il n'est pas dans mon intention de limiter les conditions de circulation des personnes qui ont vraiment besoin de se déplacer en voiture. » *Anne Hidalgo (Paris)*

« (...) ni à interdire ni à taxer les véhicules individuels comme cela peut être fait dans d'autres capitales européennes comme à Londres. » *Anne Hidalgo (Paris)*

« L'automobile n'est pas notre ennemie. Sa présence en Ville est indispensable Pour préserver la liberté de circulation notamment pour les personnes à mobilité réduite, les familles, les consommateurs et les touristes. » *Patrick Chabert (Rouen)*

« La voiture est un outil de mobilité particulièrement performant qu'il ne faut pas opposer de manière systématique aux autres modes que sont les transports publics, le vélo et la marche. » *Roland Ries (Strasbourg)*

« En aucun cas, il ne s'agit de nuire délibérément à l'usage de la voiture pour empêcher son usage car certains de nos concitoyens ne peuvent s'en passer et chacun a le droit de se déplacer. » *Roland Ries (Strasbourg)*

« Je reverrai, donc, le plan de circulation à Paris pour le rendre cohérent et mettre fin aux absurdités de la signalisation qui contribuent beaucoup aux embouteillages (...) » « J'utiliserai les nouvelles technologies au service de la qualité de l'air et de la fluidité des transports en développant les solutions innovantes » *Nathalie Kosciusko-Morizet (Paris)*

STATIONNEMENT

« Concernant le stationnement, je réduirai le coût du stationnement résidentiel de 50 euros à 1 euro par an pour le premier véhicule. Et de 100 euros à 50 euros pour le deuxième véhicule. » *Brigitte Fouré (Amiens)*

« Nous avons doublé depuis 2001 le nombre de places dans les parkings relais, en passant de 5 000 places en 2001 à 10 000 aujourd'hui. Nous projetons d'ores et déjà 1 800 places supplémentaires d'ici 2016 (...) S'agissant des parcs publics, nous sommes passés de 15 000 places en 2001 à 20 222 aujourd'hui. » *Gérard Collomb (Lyon)*

« En ce qui concerne le stationnement, nous gèlerons l'augmentation des tarifs. Nous proposons également les 20 premières minutes gratuites et la gratuité entre 12 h et 14 h dans le centre-ville, l'augmentation du nombre de places en zone bleue, la tarification la minute dans les parkings et la création de 3.000 places (...) » *Laurence Garnier (Nantes)*

« (...) une nouvelle offre de stationnement dans les parkings en sous-sol, plus souple, avec des tarifs forfaitisés tenant compte des différents usages et une mutualisation des places de stationnement existantes qui pourraient faire l'objet de réservation en temps réel. » *Anne Hidalgo (Paris)*

« Nous sommes opposés à (...) l'augmentation des tarifs de stationnement et nous souhaitons faciliter le stationnement (...). » « Il nous semble important de recréer des emplacements, partout où cela est nécessaire » *Arnaud Robinet (Reims)*

« Je suis favorable au développement des zones de circulation apaisée et des zones 30, notamment aux abords des écoles. En revanche, je suis opposé à une systématisation généralisée et indifférenciée de ces mesures (...)» *Bruno Chavanat (Rennes)*

ZONES 30

« Les « Zones 30 » n'ont d'intérêt que dans la mesure où elles servent à protéger des zones fréquentées par des populations fragiles comme les écoles, les maisons de retraites... Leur intérêt réside dans le fait qu'elles soient en nombre limité, très bien signalées » *Emile-Roger Lombertie (Limoges)*

« Leur généralisation ne serait pas raisonnable dans la mesure où elle conduirait à asphyxier des axes qui ont, au contraire, besoin de rester fluides. » *Fabienne Keller (Strasbourg)*

« Les zones 30 étaient prévues, à l'origine, pour améliorer la sécurité routière à des endroits bien précis. Ce dispositif est également essentiel en centre-ville pour faciliter le partage de l'espace public. Je suis donc plutôt favorable à une approche pragmatique, au cas par cas. » *Gérard Collomb (Lyon)*

« (...) aménager des voies à 30km/h de façon sécurisée aux abords des lieux très fréquentés comme les écoles, les crèches, les gymnases, les hôpitaux, les maisons de retraite, les centres de loisirs... La vitesse restera à 50km/h sur les grandes artères et boulevards. » *Anne Hidalgo (Paris)*

« Je ne souhaite pas que tout Paris soit en zone 30. Il est primordial pour une capitale économique comme la nôtre de maintenir des itinéraires à 50 kms/h pour garantir la fluidité de circulation (...) »
Nathalie Kosciusko-Morizet (Paris)

« Nous sommes défavorables, à une généralisation systématique des zones 30. » *Gérard de Mellon (Rennes)*

« Il n'est pas concevable de les étendre sans discernement à l'ensemble de la Ville. » *Patrick Chabert (Rouen)*

« Nous aurons donc une approche pragmatique des zones 30, n'étant pas favorables à leur « généralisation systématique » (...) » *Jean-Luc Moudenc (Toulouse)*